



Règlements de l'exposition de photos sur la
participation citoyenne
J'expose la participation citoyenne
Avril 2010

Critères d'admissibilité

- Être âgé entre 6 et 17 ans. Le formulaire de participation doit être signé par le participant (personne désignée pour projet de groupe), un parent (si projet individuel) et un adulte responsable du projet (si projet de groupe);
- Résider dans les Laurentides;
- Titrer la photo et respect des exigences réglementaires;
- Faire parvenir la photo, le formulaire de participation rempli avec une brève description de la photo (maximum de 100 mots) avant le 31 mars 2010, 16 h;
- Seules les photos décrites en français et en anglais sont acceptées.

Photographie

- Peut être en couleur ou en noir et blanc;
- Les photos numériques doivent être envoyées sous le format JPEG (.jpg) sur cédérom ou dvd ou par courriel avec une résolution de 300 dpi;
- Taille minimale acceptée : 5 x 7 po (13 x 18 cm);
- Taille maximale acceptée : 8 x 10 po (20,3 x 25,4 cm).

Modalités d'inscription

La participation est gratuite. Pour s'inscrire, le participant doit faire parvenir sa photo, son formulaire de participation rempli (disponible sur le site Internet des *Journées de la PC* www.journeesdelapc.com), la liste des membres du groupe si tel est le cas et une brève description de la photo (maximum de 100 mots) à l'adresse suivante :

J'expose la participation citoyenne

Forum Jeunesse des Laurentides

À Nathalie Larochelle, APC

161, rue de la Gare, bureau 205

Saint-Jérôme (Québec) J7Z 2B9

nathalie.alrochelle@crelaurentides.qc.ca

Télécopieur : 450 436-7477

- Seules les photos reçues **AVANT le 31 MARS 2010, à 16 h**, seront acceptées. Toute photo reçue après cette date et cette heure ne sera pas admissible à l'exposition. Le cachet de la poste fera foi si la photo est envoyée par la poste.
- Une seule inscription par personne est acceptée.
- La création d'une photo collective est acceptée. Pour ce faire, le groupe doit nommer une personne désignée qui rempli le formulaire de participation et la liste des autres participants du groupe doit être jointe à la photo soumise dans le cadre de cette exposition. Advenant que la photo soit choisie Coup de cœur du public, le partage du prix sera la responsabilité des gagnants.
- Seules les photos qui respecteront le thème et les impératifs établis par ce présent règlement seront éligibles. Seront disqualifiées les photos considérées « hors sujet » ou présentant des caractères diffamatoires, haineux ou susceptibles de porter atteinte à l'intégrité physique ou morale de quiconque.
- Les formulaires de participation incomplets, irréguliers, non conformes au règlement officiel ou ne répondant pas à ces conditions seront disqualifiés.

- Les participants s'engagent à rendre disponible leur photo pour fin d'exposition publique et accorde au Forum jeunesse des Laurentides l'autorisation de publier, reproduire et utiliser sa photo, sur tout média, et ce, sans rémunération.
- Le Forum jeunesse des Laurentides n'assume aucune responsabilité pour les photos ni les formulaires de participation perdus, volés, retardés, endommagés, mal acheminés ou détruits, ni pour les erreurs typographiques, écrites ou de production.
- Le Forum jeunesse des Laurentides ne peut être tenu responsable de toute erreur ou omission dans les documents imprimés ou la publicité entourant cette exposition.

Coup cœur du public

Du 19 avril jusqu'à la fermeture du Carrefour du Nord le 23 avril (21 h), le public visitant l'exposition sera invité à voter secrètement pour son coup de cœur dans chacune des trois catégories.

Les photos *Coup de cœur* des trois catégories seront annoncées le **24 avril à 12 h**. Le Forum jeunesse des Laurentides se réserve le droit de ne pas attribuer les prix, en fonction du nombre et de la qualité des photos présentées.

Catégories

Les photos seront classées selon trois catégories

Âge	Coup de cœur du public
Élèves du primaire 6-11 ans	Prix à venir
12-14 ans	Prix à venir
15-17 ans	Prix à venir

Un représentant du Forum jeunesse des Laurentides communiquera avec les gagnants (si non présent lors de l'annonce) par téléphone ou par courriel **avant le 30 avril 2010**.

- Le prix ne pourra être réclamé que par la personne inscrite à l'exposition sur présentation d'une carte d'identité valide. De plus, en acceptant le prix, le gagnant, le parent ou l'adulte responsable dégagera le Forum jeunesse des Laurentides de toute responsabilité, notamment quant à une perte découlant de la participation à cette exposition, de l'attribution ou de l'utilisation du prix.
- En acceptant un prix, le participant et le parent autorise le Forum jeunesse à utiliser son nom, ses déclarations ou ses photographies à des fins promotionnelles ou à des fins d'information sous quelque format que ce soit sans rémunération ou compensation additionnelle ou avis.
- Le refus d'accepter un prix libère le Forum jeunesse des Laurentides de toute obligation reliée au prix.
- Le Forum jeunesse des Laurentides se réserve le droit de mettre fin à cette exposition si des événements indépendants de sa volonté l'empêchent de le poursuivre. Dans un tel cas, aucune responsabilité ne pourra lui être imputée.
- Les participants acceptent de se conformer au présent règlement et aux décisions du Forum jeunesse des Laurentides, qui coordonne l'exposition et dont les décisions sont finales et sans appel.
- Le Forum jeunesse des Laurentides n'assume aucune responsabilité de quelque nature que ce soit dans tous les cas où son incapacité d'agir résulterait d'un fait ou d'une situation indépendante de sa volonté ou d'une grève, d'un lock-out ou de tout autre conflit de travail dans ses établissements ou ceux des organismes ou entreprises dont les services sont utilisés pour la tenue de cette exposition.

Bonne chance à tous les participants !!!

N.B.

Le genre masculin n'est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.